

L'essentiel en bref

1. Orientation du service universel en 2030

Le mandat de service universel de la Poste doit être modernisé. D'ici 2030, l'offre actuelle ne répondra plus aux besoins de la population et des entreprises.

2. Motivation pour le service universel

Le service universel en matière de services postaux et de trafic des paiements continuera à contribuer de manière importante à la cohésion sociale et régionale ainsi qu'à la compétitivité de la Suisse.

3. Urgence

Le financement du service universel est en jeu. Le monde politique doit prendre rapidement une décision de principe sur le développement du service universel.

4. Colis postaux

L'envoi de colis devient de plus en plus important. Pour 2030, la Suisse a besoin d'un service universel de qualité sur l'ensemble de son territoire. La distribution à domicile doit être garantie.

5. Lettres

D'ici 2030, la communication numérique sera tellement répandue et acceptée en Suisse que les lettres physiques ne pourront plus être distribuées qu'en courrier B, trois fois par semaine. Le monopole résiduel deviendra obsolète.

6. Journaux et périodiques

Les médias remplissent une fonction étatique et politique importante. En 2030, les contenus seront principalement proposés et utilisés en numérique. Le maintien du service universel pour la distribution quotidienne de journaux imprimés au-delà de 2030 n'est plus d'actualité.

7. Trafic des paiements

Toute personne doit encore pouvoir à l'avenir ouvrir un compte permettant d'effectuer les services de paiement de base. Les transactions en espèces doivent également continuer à faire partie du service universel tant qu'il n'existe pas de moyen de paiement numérique présentant des caractéristiques comparables. Ce mandat doit dès lors faire l'objet d'un appel d'offres public et, si nécessaire, être subventionné par l'Etat.

8. Réseau de points d'accès

En 2030, les services doivent rester accessibles à tous. Pour cela, un réseau décentralisé de points d'accès est toujours nécessaire. Des directives neutres sur le plan technologique augmentent la marge de manœuvre dans l'aménagement et permettent une utilisation accrue de formes d'accès innovantes.

9. Services numériques

La vie en Suisse est de plus en plus numérique et les données prennent une importance croissante. La nécessité d'un nouveau service universel garantissant une infrastructure numérique basée sur la confiance doit être examinée.